



L'animation

La Commission syndicale du Houscaou est « Animateur » du site Natura 2000 « Lac Bleu - Léviste ». Elle assurera, en étroite collaboration avec le comité de suivi et les services de l'Etat (DDAF, DIREN,...) la mise en œuvre des actions prévues dans le Document d'objectifs. Ce plan d'action devant être mis en place durant les 6 prochaines années.

M. CASTEROT, Président de la Commission syndicale du Houscaou est chargé de cette mission d'animation, épaulé par l'Office National des Forêts, rédacteur du Docob, qui lui apporte un « appui technique ». Hortense LEBEAU, chef de projet nature et développement local à l'Agence ONF de Tarbes est également votre interlocutrice dans cette démarche.

Le rôle de l'animateur et de l'appui technique

La mission d'animation consiste principalement à :

- **Faciliter la mise en œuvre des actions** en informant les utilisateurs du site des possibilités de financements des actions, en faisant le lien entre l'ensemble des personnes concernées (contractants, maître d'ouvrage, propriétaires, gestionnaires, administrations,...)
- **Assurer la coordination générale du projet** en répondant aux demandes d'information de tous les bénéficiaires potentiels, en aidant aux montages des dossiers de demande de financements après en avoir recherché les sources, ...
- **Informier et communiquer autour du projet** en organisant des réunions du Comité de suivi, en rédigeant et en diffusant les compte rendus, les rapports d'activité annuels, les bulletins d'information grand public, ...

En ce qui concerne les actions « pastorales », les dossiers seront directement instruits par le Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace (CRPGE) à Tarbes et les gestionnaires et propriétaires concernés.

Des questions ?

La Commission Syndicale du Houscaou et Hortense LEBEAU se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.

Hortense LEBEAU

Chef de projet loisirs - nature - développement local

hortense.lebeau@onf.fr

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS, AGENCE DES HAUTES-PYRÉNÉES Unité spécialisée travaux et activités conventionnelles (US TAC)

Rue Jean-Loup Chrétien, BP 1312 - 65013 TARBES Cedex 09

tél. : 05 62 44 20 34, fax : 05 62 44 20 30



- Vous pourrez également vous procurer les 2 premiers bulletins d'information du site encore disponibles sur simple demande à l'ONF.
- Le document d'objectifs est en libre consultation dans chacune des mairies concernées par le site (Sers, Beaucens, Viey, Villelongue, Vizos, Saligos, Cheze, Bagnères de Bigorre).

Les sites Internet

- Site Natura 2000 du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
<http://www.natura2000.environnement.gouv.fr>
- Site Natura 2000 de la Commission Européenne
<http://europa.eu.int/environment/nature/natura.htm>



un site Natura 2000...
Lac Bleu, Leviste



Bulletin d'information locale

n° 3 Décembre 2008

***E**nsemble nous avons successivement franchis l'étape de la validation du Docob et débuté la phase de mise en œuvre des actions sur le terrain. Lors de la réunion du mois de février, le comité de suivi avec le concours des équipes techniques, a pu rendre compte du calendrier prévisionnel des actions à mener en 2008. D'ores et déjà, chaque maître d'ouvrage a eu la volonté d'identifier les actions concrètes à initier sur son territoire avant de solliciter les financements publics et d'engager toute réalisation. Le bilan des actions 2008 a été dressé lors du dernier comité de suivi du mois d'octobre. Par ailleurs, je suis très sensible à la participation de tous aux groupes de travail organisés dans le cadre des différentes actions, et ce dans la plus grande concertation entre les équipes techniques et les gestionnaires.*

En outre, c'est dans le soucis de communiquer sur le respect du territoire de chacun que j'ai fait part des observations de la Commission Syndicale de la Vallée du Barège aux différents services de l'Etat, ainsi qu'à l'ONF, chargé de l'animation de notre site Natura 2000. Je reste persuadé qu'ensemble et avec transparence nous pourrions mener à bien ces actions durant les 5 années à venir.

Avant de clore mes propos il m'appartient au nom de tous de dire notre attachement à ce site naturel que nous aimons, partageons et que nous voulons léguer dans des conditions acceptables aux générations futures.

*Jean-Claude CASTEROT,
Président du Comité de Pilotage*



Joubarde



Lac Bleu

Lac Bleu, Leviste

De la validation du Docob à la mise en place concrète des actions ...

Le comité de pilotage a validé le Document d'objectifs en juin 2007. Il est donc devenu **Comité de pilotage et de suivi**. Depuis la validation du Docob, le comité de suivi s'est réuni en novembre 2007 pour lancer l'animation du site ainsi qu'en février 2008 afin de définir les premières actions du site Lac Bleu Lévisste. Le dernier comité de suivi a eu lieu à l'automne 2008 pour faire le bilan sur la mise en place des actions de cette année.

Entre temps des réunions thématiques en fonction des actions retenues ont lieu en salle ou sur le terrain.

Les actions mises en oeuvre en 2008

- Le suivi des milieux humides sensibles (Fiche action Docob ZH)
- La mise en place de panneaux d'information générale en différents points d'entrée du site (Fiche action Docob INFO 1) → ●
- La mise en place d'une charte Natura 2000 sur le site
- La gestion intégrée des habitats naturels et des estives :
Construction de la cabane de la montagne du Plaa de Chèze → 🏠



▲ Panneau d'information Natura 2000

L'information du public

3 panneaux d'information générale sont en cours de conception. Ils ont pour fonction d'informer le public des caractéristiques du site et des actions menées dans le cadre de Natura 2000.

La réalisation de cette action est prévue pour début 2009. Dans le courant de l'année 2009, 3 panneaux supplémentaires seront mis en place sur le site du Lac Bleu Lévisste.



La Charte Natura 2000 ...

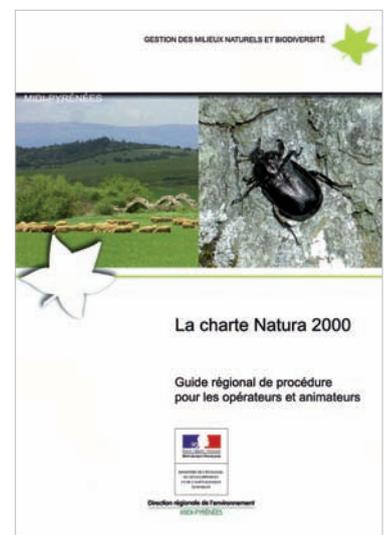
La Charte Natura 2000 est un document proposé à la signature des propriétaires, constitué d'une liste de recommandations et d'engagements pour des pratiques de gestion courante et durable des territoires au sein du site Natura 2000 Lac Bleu Lévisste.

L'objectif de cette charte est la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaires recensés durant la phase d'élaboration du Docob. Elle contribue à la poursuite et au développement de pratiques favorables à la conservation du site.

La Charte Natura 2000 du site Lac Bleu Lévisste, rédigée durant l'été 2008, est en

cours de validation par les membres du Comité de suivi qui se sont réunis à l'automne 2008. Par la suite, tous les propriétaires des parcelles incluses dans le site Natura 2000 pourront adhérer à cette Charte pour une durée de 5 ans. La signature de cette Charte ouvre notamment le droit à l'exonération de la taxe sur le foncier non bâti pour les propriétaires concernés.

Des journées d'information à ce sujet seront organisées cet automne en mairie, afin que les propriétaires puissent signer la présente Charte. L'exonération de la taxe sur le foncier non bâti prendra alors effet à partir de l'année 2009 pour les Chartes signées avant le 31 décembre 2008.



Projet de Charte Natura 2000 ▲



Cabane de Chèze en construction (été 2008) ▲

Pastoralisme

Afin de maintenir l'activité pastorale sur l'estive de la montagne du plaa de Chèze, la construction d'une cabane pastorale a été lancée, cet été, par les communes de Chèze et de Villelongue avec l'aide de subventions européennes FEDER et des crédits du Parc National des Pyrénées. L'objectif de cette construction est de mettre à disposition du berger un hébergement pour les 4 mois de la saison d'estive.

Le diagnostic pastoral réalisé lors de l'élaboration du Docob a permis de réinvestir l'estive de la montagne du Plaa qui n'était pratiquement plus pacagée. Actuellement l'estive accueille un troupeau d'environ 800 ovins gardé par un berger salarié. Depuis, un Contrat d'Agriculture Durable a été signé avec les éleveurs qui se sont regroupés en groupement pastoral. Un parc de tri a été installé en 2006. La construction de cette cabane s'inscrit dans cette reconquête et vient conforter l'installation de ces nouveaux troupeaux.



Le suivi des milieux humides sensibles ...

Au cours de la phase d'élaboration du document d'objectifs, la présence des habitats d'intérêt communautaire suivants a été relevée :

- Bas marais alcalins pyrénéens (7230),
- Communautés flottantes à *Sparganium* (3130),
- Tourbières de transition et tremblante (7140).

Le comité de pilotage avait retenu comme mesure prioritaire de gestion la réalisation d'un suivi de l'état de conservation des milieux humides sensibles dans les secteurs du lac d'Isaby et du lac d'Ourrec.

Dans cette optique, un groupe de travail constitué autour du Conservatoire Botanique Pyrénéen s'est rendu sur le terrain cet été. Cette prospection a abouti aux résultats suivants : les habitats d'intérêt communautaire sont majoritairement situés dans l'eau donc peu exposés aux piétinements divers, seul le bas marais est susceptible d'être impacté.

L'expert conclut que les d'habitats présents ne justifient pas la mise en place d'un suivi. Cependant cette prospection a permis d'observer la présence d'algues filamenteuses dans le courant de l'eau en aval du lac d'Isaby qui feront prochainement l'objet d'une identification et d'une interprétation par un spécialiste.



Groupe de travail suivi des milieux humides sensibles

Milieu humide ; lac d'Isaby. Ceinture de *Carex Rostrata*.



Communautés flottantes à *Sparganium*.



Algues filamenteuses observées aux abords du lac d'Isaby.

